

BTS Professions Immobilières

En apprentissage - 2nde année – ANNECY



FICHE APPRENTISSAGE 2024 - 2026

OBJECTIFS

Obtention du **BTS Professions Immobilières**

Gestion et négociation de biens immobiliers
Prospection de la clientèle, sélection de locataires,
rédactions des baux, gestion de copropriétés et
administration d'immeubles

CONTENUS

Conseil en ingénierie de l'immobilier

• Droit et veille juridique

Repérer et qualifier le cadre juridique des activités immobilières, déterminer le statut juridique, analyser le statut juridique des personnes, conclure et exécuter des contrats, prendre en compte la responsabilité, gérer la relation de travail

• Economie et organisation de l'immobilier

Analyser le marché de l'immobilier, analyser les structures d'entreprises opérant sur le marché de l'immobilier, repérer le rôle du logement dans l'activité nationale et internationale, analyser les indicateurs démographiques, économiques et sociographiques, étudier la formation des prix dans le secteur de l'immobilier

• Architecture, habitat et urbanisme, développement durable

Étudier l'évolution des habitats et des styles architecturaux, prendre en compte des règles d'urbanisme, repérer les éléments caractéristiques du bâti, prendre en compte les préoccupations sociétales et environnementales

Communication Immobilière

Préparer la communication, gérer la relation de communication, gérer les conflits et la démarche qualité

Techniques immobilières

• Transaction immobilière - Cadre de travail du négociateur

Constituer un portefeuille clients, conseiller, estimer, et commercialiser les biens, conseiller les financements, conclure la transaction

• Gestion de copropriété

Découvrir la copropriété, préparer, tenir et suivre une assemblée générale, gérer et suivre l'administratif et le juridique de l'immeuble, gérer la comptabilité, le budget et le suivi technique de l'immeuble

• Gestion locative

Découvrir les propriétaires, les biens, conclure les mandats, informer les locataires et suivre les obligations du bail, suivre les obligations et conseil donné au propriétaire durant le bail

Conduite d'activités professionnelles et Unité d'initiative locale (CPAP et UIL)

Préparation aux dossiers professionnels

Culture générale et expression - Anglais appliqué à l'immobilier

PRÉ-REQUIS

Répondre aux critères d'éligibilité au contrat d'apprentissage

La formation est accessible, sous réserve d'être titulaire d'un BAC ou équivalent.

MODALITÉS D'ADMISSION

Inscription via PARCOURSUP
Admission sur dossier et entretien

PUBLIC

Jeunes sous statut scolaire ou apprenti en continuité de parcours
Accessible aux personnes en situation de handicap

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Rythme hebdomadaire : **35 h**
- Nombre de participants : **4 maximum**
- **Présentiel** en groupe : alternance d'apports techniques et de travaux pratiques
- Formation individualisée accompagnée
- Formation pratique en atelier ou en situation de travail
- Groupe en mixité de public

INTERVENANTS

Enseignants titulaires de l'Éducation Nationale

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Dossier Professionnel
- Épreuves pour chaque bloc de compétences
- La progression des acquis est évaluée régulièrement tout au long de la formation

VALIDATION

- Niveau 5 (BTS ou BUT120 crédits ETCS)
- **RNCP : 38380**
- Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports
- Possibilité de valider un/ou des blocs de compétences selon le référentiel

TARIF

Selon le niveau de prise en charge des contrats d'apprentissage [cf. référentiels dédiés]

- Aucun frais à la charge de l'apprenti
 - Frais pédagogiques pris en charge par l'OPCO ou l'entreprise d'après les modalités des branches professionnelles
- Nous consulter pour un parcours personnalisé sur mesure

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Contrat d'apprentissage



DURÉE INDICATIVE

Durée totale maximale : **1607 h / an**

En centre : **675 h**

En entreprise : **932 h**

Cette durée est ajustable en fonction des dispenses d'examen

DÉLAI D'ACCÈS

1 session par an en septembre

DATES PRÉVISIONNELLES

Du 02/09/2024 au 30/06/2026

CONTACTS COMMERCIAUX ET LIEUX

Lycée Tom Morel – ANNECY
Françoise MAURIS-GRAUX – DDFPT
06 14 60 79 30

francoise.mauris-graux@ac-grenoble.fr



Les lycées sont accessibles aux personnes en situation de handicap

POURSUITE D'ÉTUDES

Responsable de programmes immobiliers, Licence pro mention activités juridiques : métiers du droit de l'immobilier, Licence pro mention métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens

MÉTIER / DEBOUCHÉS

Négociateur immobilier, Administrateur de biens, Gestionnaire de copropriété, Agent immobilier, Syndic de copropriété, Agent public ou privé d'un office HLM

→ Plus d'informations

[BTS professions immobilières - onisep](#)

LES + DE LA FORMATION

- Taux de réussite aux examens** = **84 %**
- Taux de satisfaction* = **85.1 %**
- Taux d'insertion professionnelle* = **56%**

Source 2023

*Taux calculés sur l'ensemble des formations en apprentissage du GSHS

**Taux calculés par filière

ANNECY – ANNEMASSE - THONON LES BAINS - BONNEVILLE – CLUSES — SALLANCHES - CHAMBERY - SAINT JEAN DE MAURIEUNE

Conditions générales de vente consultables sur notre site internet www.greta-savoiehautesavoie.fr

greta-savoiehautesavoie.fr

